

## Unions gays, Italie, les députés vont ils voter secrètement ?

**Author :** Revue Presse

**Categories :** [Brèves](#)

**Date :** 13 février 2016



L'Église catholique italienne est revenue à la charge, en plein débat houleux sur les unions gays, en réclamant que les parlementaires puissent voter à bulletins secrets afin de préserver leur liberté de conscience.

Les sénateurs, qui examinent le texte depuis le 28 janvier, doivent se retrouver mardi pour commencer à voter sur les amendements, avec un réel suspense sur la mesure la plus litigieuse : la possibilité d'adopter les enfants du conjoint.

Les alliés centristes et une frange du Parti démocratique (PD) du chef du gouvernement Matteo Renzi la refusent violemment. L'ancien Premier ministre Silvio Berlusconi y est favorable mais pas son parti Forza Italia (FI). La plupart des partis, même le Mouvement 5 étoiles (M5S) de Beppe Grillo ne donneront pas de consigne de vote sur ce point.

Jeudi, le président de la Conférence des évêques d'Italie (CEI), Mgr Angelo Bagnasco, fervent opposant à l'ensemble du texte, a souhaité que le Sénat laisse s'exprimer les objections et

soutienne "la liberté de conscience avec un vote à bulletins secrets".

Vendredi matin à la radio, M. Renzi, qui est resté très discret dans ce débat et ne s'est pas prononcé sur l'adoption restreinte, a sèchement répliqué que le texte sur l'union civile était "une loi sacrosainte" et que la question du secret du vote relevait "du Parlement, pas de la CEI".

C'est le président du Sénat, Pietro Grasso, qui décidera. Mardi, il a déjà prévenu que dans la mesure où le texte traitait de droits des personnes, il relevait d'un article de la Constitution qui limitait fortement la possibilité des votes à bulletins secrets.

Il y a deux semaines, la militante et ancienne députée transsexuelle Vladimir Luxuria avait lancé sur les réseaux sociaux une campagne contre le vote secret avec le mot d'ordre #Mettetecilafaccia ("Mouillez-vous", ou littéralement: "Montrez votre visage").

En attendant, le débat au Sénat s'embourbe devant les centaines d'amendements déposés par la Ligue du Nord, proche du Front national français, dans un climat particulièrement électrique.

Jeudi, un sénateur centriste a dénoncé à grands cris un baiser -- qu'il est le seul à avoir vu -- entre deux hommes dans la tribune des spectateurs. Et un élu de FI a accusé un sénateur du PD d'avoir "acheté" l'enfant qu'il a eu avec son compagnon grâce à l'aide d'une mère porteuse à l'étranger.

Les négociations en coulisses devraient durer jusqu'à mardi, mais si elles n'aboutissent pas, M. Grasso pourrait recourir à un amendement spécial qui permet d'accélérer la procédure avant le vote final... et une nouvelle manche, cette fois devant la chambre des députés.